


5.00 crédits	22.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bouhon Mathieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours suppose que l'étudiant a déjà suivi l'unité LHIST2301 au premier quadrimestre et qu'il suit l'unité LHIST9303 dans son programme
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>analyser de manière critique et de concevoir, organiser, évaluer et réguler un dispositif d'enseignement/d'apprentissage en histoire visant l'intégration des acquis (situation de compétence) à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.</li> <li>analyser de manière critique et de concevoir, organiser, évaluer et réguler un dispositif d'enseignement/d'apprentissage en formation historique et géographique à destination d'élèves de l'enseignement secondaire</li> <li>analyser de manière critique et de concevoir un dispositif d'enseignement/apprentissage innovant (inclusion, nouvelles technologies, éducation à...)</li> </ol> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation des acquis porte sur un travail intégré à déposer sur Moodle.</p> <p>La présence régulière aux activités d'enseignement est obligatoire. Par activités, on entend les séances en présentiel, les éventuelles séances en distanciel, la participation aux groupes de travail et aux présentations de groupe, la réalisation des travaux intermédiaires pendant les séances de cours et la remise de travaux intermédiaires dans les délais annoncés. L'absence à plus de trois activités consécutives ou à un total de cinq activités tout au long du Q1 sera considérée comme une présence non régulière. En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le titulaire du cours se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à son unité d'enseignement pour un.e étudiant.e dont la présence n'aura pas été régulière. De plus, ce ou cette étudiant.e se fera refuser l'accès au stage d'enseignement LHIST9303. En effet, l'appropriation des contenus des séances constitue un pré(co-)requis indispensable à la bonne conduite des enseignements à réaliser en stage.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie, notamment pour la rédaction du travail.</p>
Méthodes d'enseignement	L'unité d'enseignement alternera des mises au point théoriques, la présentation et l'analyse critique de séquences d'apprentissage en histoire et des travaux pratiques.
Contenu	<p>Le cours explorera les différents facettes de l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les prescrits décrets, référentiels et programmes en Communauté française de Belgique;</li> <li>les modalités d'élaboration d'une séquence visant l'apprentissage de compétences en classe d'histoire ;</li> <li>la conceptualisation ;</li> <li>l'évaluation des apprentissages (savoirs, savoir-faire, compétences) : fonctions (formative vs certificative) et techniques.</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : histoire	HIST2M4	5		
Master [60] en enseignement section 5 : histoire	HIST2M5	5		